RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 03587
Numéro SIREN : 843 386 012
Nom ou dénomination : ABC DROIT

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2023 sous le numéro de dépôt 20653

BILAN - ACTIF

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE	12	mois
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT	12	mois

			EXERCICE N, CLOS LE 31.12.22			EXERCICE N-1 31.12.21
			BRUT	Amort., Provis.	NET	NET
	Capital souscrit non appelé	(O)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires		22 307.61	22 115.48	192.13	1 687.55
	Fonds commercial		1 413 088.13		1 413 088.13	1 413 088.13
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances & acomptes sur immob. incorporelles					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
	Constructions					
	Install. techniques, Matériel & Outill. industriels					
	Autres immobilisations corporelles		120 339.40	100 888.69	19 450.71	30 756.20
	Immobilisations en cours					
	Avances & acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts		372.96		372.96	372.96
	Autres immobilisations financières		700.00		700.00	700.00
	TOTAL	(I)	**1 556 808.10**	**123 004.17**	**1 433 803.93**	**1 446 604.84**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS**					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances & acomptes versés sur commandes					
	CREANCES					
	Clients & comptes rattachés		811 580.14	32 359.54	779 220.60	715 149.70
	Autres créances		34 351.77		34 351.77	18 246.26
	Capital souscrit & appelé, non versé					
	DIVERS					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités		597 298.87		597 298.87	887 698.62
COMPTES DE REGUL.	Charges constatées d'avance					1 155.00
	TOTAL	(II)	**1 443 230.78**	**32 359.54**	**1 410 871.24**	**1 622 249.58**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(III)				
	Primes de remboursement des obligations	(IV)				
	Ecarts de conversion actif	(V)				
	TOTAL GENERAL	(0 A V)	**3 000 038.88**	**155 363.71**	**2 844 675.17**	**3 068 854.42**

Certifié conforme à l'original

BILAN - PASSIF

(Devise : EUR)

		EXERCICE N 31.12.22	EXERCICE N-1 31.12.21
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	6 800.00	10 200.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	50 298.77	50 298.77
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	1 020.00	1 020.00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	207 998.85	212 866.11
	RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE OU PERTE)	**90 527.03**	**141 732.75**
	Subventions d'investissements		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	**356 644.65**	**416 117.63**
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	1 581 478.01	1 745 840.74
	Emprunts & dettes financières divers	3 290.11	3 290.11
	Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 641.63	66 300.99
	Dettes fiscales et sociales	252 156.49	231 067.27
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	574 464.28	606 237.68
COMPTE REGUL.	Produits constatés d'avance		
	TOTAL (IV)	**2 488 030.52**	**2 652 736.79**
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I A V)	**2 844 675.17**	**3 068 854.42**

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 214-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux principes de base suivant :
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont décrites ci-dessous.

Les comptes annuels de l'entreprise ont été arrêtés le 31 décembre 2021 conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

METHODES D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- concessions, droits, licences	de 1 à 5 ans
- installations générales, agencements, aménagements div.	de 5 à 10 ans
- matériel de transport	de 1 à 5 ans
- matériel de bureau	de 1 à 5 ans
- mobilier de bureau	de 7 à 10 ans

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

(suite)

METHODES D'EVALUATION DES STOCKS

Sans objet.

METHODES D'EVALUATION DES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement survenues.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DIVERSES

L'événement de COVID-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'étude.

IMMOBILISATIONS

(Devise : EUR)

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Réévaluation en cours d'exercice	AUGMENTATIONS Acquisitions créat., apports & virements
INCORPORELLES	Frais d'établissement de recherche et de développement I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles II	1 435 395.74		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions : Sur sol propre			
	- dont composants			
	Constructions : Sur sol d'autrui			
	- dont composants			
	Constructions : Inst.. gén., agenc. & aménag. construc.			
	- dont composants			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	- dont composants			
	Autres immob. corporelles : Install. gén., agenc., aménag. divers	29 689.47		2 941.67
	Autres immob. corporelles : Matériel de transport	18 549.75		
	Autres immob. corporelles : Matériel de bureau & inform., mobilier	69 158.51		
	Autres immob. corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	117 397.73		2 941.67
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	1 072.96		
	TOTAL IV	1 072.96		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		1 553 866.43		2 941.67

CADRE B	IMMOBILISATIONS	DIMINUTIONS Par virements de poste à poste	DIMINUTIONS Par cessions à des tiers ou hors service	**Valeur brute des immob à la fin de l'exercice**	Réval. légales Val. d'origine immob. fin d'exercice
INCORPORELLES	Frais d'établiss. et de développ. I				
	Autres postes d'immob. incorporelles II			1 435 395.74	
	Terrains				
CORPORELLES	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Inst.. gén., agenc.				
	Install. tech., matériel & outill. industriels				
	Autres immob. corporelles : Install. gén., agenc.			32 631.14	
	Autres immob. corporelles : Matériel de transport			18 549.75	
	Autres immob. corporelles : Mat. bureau & inform.			69 158.51	
	Autres immob. corporelles : Emballages récup.				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III			120 339.40	
FINANCIERES	Particip. évaluées mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			1 072.96	
	TOTAL IV			1 072.96	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				1 556 808.10	

AMORTISSEMENTS

(Devise : EUR)

CADRE A — **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. en début d'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Eléments sortis de l'actif et reprises	**Montant des amortiss. à la fin de l'exercice**
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	20 620.06	1 495.42		22 115.48
TOTAL I	20 620.06	1 495.42		22 115.48
Terrains				
Constructions — Sur sol propre				
Constructions — Sur sol d'autrui				
Constructions — Inst.. générales, agenc. & aménag. construc.				
Installations techniques, matériel & outillage industriels				
Autres immob. corporelles — Install. générales, agenc., aménag. divers	16 299.84	5 902.13		22 201.97
Autres immob. corporelles — Matériel de transport	10 808.85	2 525.00		13 333.85
Autres immob. corporelles — Matériel de bureau & informatique, mobilier	59 532.85	5 820.02		65 352.87
Autres immob. corporelles — Emballages récupérables & divers				
TOTAL II	86 641.54	14 247.15		100 888.69
TOTAL GENERAL (I + II)	107 261.60	15 742.57		123 004.17

CADRE B — **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	
Frais d'établissement & développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL I							
Terrains							
Constructions — Sur sol propre							
Constructions — Sur sol d'autrui							
Constructions — Inst. gén., ag., amén. constr.							
Install. tech., matériel & outill. industriels							
Autres immob. corporelles — Inst. gén., ag., amén. divers							
Autres immob. corporelles — Matériel de transport							
Autres immob. corporelles — Matériel de bureau & inform.	1 095.20	1 567.82			2 021.53		641.49
Autres immob. corporelles — Emballages récup. & divers							
TOTAL II	1 095.20	1 567.82			2 021.53		641.49
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL III							
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 095.20	1 567.82			2 021.53		641.49
TOTAL GENERAL non véntilé		**DOTATIONS**	2 663.02		**REPRISES**	2 021.53	
TOTAL GENERAL non véntilé							641.49

CADRE C — **MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES**

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortiss.	**Montant net à la fin de l'exercice**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

(Devise : EUR)

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augment. Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	**Montant à la fin de l'exercice**
PROVISIONS REGLEMENTEES	Prov. reconstit. gisem. miniers & pétroliers Provisions pour investissements Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires dont majorations excep. de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	-1 567.82	1 568.00	0.18	
	TOTAL I	-1 567.82	1 568.00	0.18	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges Prov. pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marché à terme Provisions pour amendes & pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions & obligations similaires Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immob. Provisions pour gros entretien et révisions Prov. chges soc. & fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques & charges				
	TOTAL II				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Prov. pour dépréciations sur immobilisations incorporelles corporelles titres mis en équiv. titres de participation financières (autres) Prov. pour dépréciation sur stocks & en-cours Prov. pour dépréciation sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	25 568.00	6 792.00	0.46	32 359.54
	TOTAL III	25 568.00	6 792.00	0.46	32 359.54
	TOTAL GENERAL I + II + III	24 000.18	8 360.00	0.64	32 359.54

Dont dotations et reprises			
	D'exploitation	6 792.00	
	Financières		
	Exceptionn.		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice	

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(Devise : EUR)

CADRE A	ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)		372.96	372.96	
	Autres immobilisations financières		700.00	700.00	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		811 580.14	811 580.14	
	Créances repr. titres prêtés, dont provisions				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	15 097.00	15 097.00	
		Taxe sur la valeur ajoutée	3 187.88	3 187.88	
		Autres impôts, taxes & vers. assimilés	70.33	70.33	
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers		15 996.56	15 996.56	
Charges constatées d'avance					
TOTAUX			**847 004.87**	847 004.87	

Renvois
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)

CADRE B	ETAT DES DETTES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)						
Autres emprunts obligataires (1)						
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an max. à l'origine				
		à plus d'1 an à l'origine	1 581 478.01	166 534.01	650 034.00	764 910.00
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)						
Fournisseurs et comptes rattachés			76 641.63	76 641.63		
Personnel et comptes rattachés			33 047.20	33 047.20		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			83 947.79	83 947.79		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		129 506.75	129 506.75		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts, taxes et assimilés		5 654.75	5 654.75		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés (2)			3 290.11	3 290.11		
Autres dettes			574 464.28	574 464.28		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAUX			**2 488 030.52**	1 073 086.52	650 034.00	764 910.00

Renvois
(1) Emprunt souscrits en cours d'exercice — 164 363.00
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Montant divers emprunts & dettes contractés auprès des associés personnes physiques

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Devise : EUR)

Catégories de titres	Nombres de titres				Valeur Nominale
	à la clôture de l'exercice N-1	créés pendant l'exercice	remboursés dans l'exercice	à la clôture de l'exercice	
Actions	1020			1020	10.00

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(Devise : EUR)

RUBRIQUES	CHIFFRE D'AFFAIRES 31.12.22 12 mois EXERCICE N	CHIFFRE D'AFFAIRES 31.12.21 12 mois EXERCICE N-1	Variation ABSOLUE	Variation EN %	CHIFFRE D'AFFAIRES N FRANCE	CHIFFRE D'AFFAIRES N EXPORT
701000 VENTES DE PRODUITS FINIS	-23.53		-23.53	N/S	-23.53	
TOTAL PRODUCTION BIENS	**-23.53**		**-23.53**	**N/S**	**-23.53**	
706100 ACTES	955 972.98	966 681.02	-10 708.04	-1.11	955 972.98	
706200 HONORAIRES	240 641.67	233 278.19	7 363.48	3.16	240 641.67	
709400 DEBOURS PAYES	-230.86	-565.33	334.47	-59.16	-230.86	
TOTAL PRODUCTION SERVICES	**1 196 383.79**	**1 199 393.88**	**-3 010.09**	**-0.25**	**1 196 383.79**	
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**1 196 360.26**	**1 199 393.88**	**-3 033.62**	**-0.25**	**1 196 360.26**	

EFFECTIF MOYEN

Répartition	Personnel HOMMES	Personnel FEMMES	TOTAL
CADRES			
AGENTS DE MAITRISE, TECHNICIENS			
EMPLOYES	4	7	11
OUVRIERS			
TOTAL	**4**	**7**	**11**
dont apprentis dont handicapés			

ABC DROIT
Société par actions simplifiée Titulaire d'Offices d'Huissier de Justice
au capital de 6 800 euros
Siège social : 85, boulevard Camille Blanc
Centre d'Affaires Orphée, 34200 SETE
843 386 012 RCS MONTPELLIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 30 juin,
A 18h00,

Les associés de la société ABC DROIT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 85, boulevard Camille Blanc, Centre d'Affaires Orphée 34200 SETE, sur convocation faite à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Maître Marie-Pascale CUCURNY, en sa qualité de Présidente de la Société.

Madame Allia ABBASSI est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 680 actions sur les 680 actions ayant le droit de vote.

La Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus 50 % des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,

- la feuille de présence et la liste des associés,

- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2022,

- le rapport spécial de la Présidente sur les conventions réglementées,

- un exemplaire des statuts de la Société,

AA MPC

- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion de la Présidente,

- Rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 et quitus aux dirigeantes,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Rémunération de la Présidente,

- Rémunération des Directrices Générales,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la Présidente.

La Présidente donne lecture du rapport spécial du Présidente sur les conventions.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

AA

MPC

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeantes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 90 527,03 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	90 527,03 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	207 998,85 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	298 525,88 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 298 525,88 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération brute allouée au cours de l'exercice écoulé à la Présidente, Maître Marie-Pascale CUCURNY, pour ses fonctions techniques, qui s'est élevée à un montant de 123 398,99 euros.

AA

MPC

Il est précisé que le mandat social de Présidente de Maître Marie-Pascale CUCURNY n'est pas rémunéré.

L'Assemblée Générale constate que la société prend à sa charge les cotisations sociales, la retraire et la prévoyance complémentaire de Maître Marie-Pascale CUCURNY.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération brute allouée au cours de l'exercice écoulé à la Directrice Générale, Maître Delphine AMRANI, pour ses fonctions techniques, qui s'est élevée à un montant de 41 194,96 euros.

Il est précisé que le mandat social de Directrice Générale de Maître Delphine AMRANI n'est pas rémunéré.

L'Assemblée Générale constate que la société prend à sa charge les cotisations sociales, la retraire et la prévoyance complémentaire de Maître Delphine AMRANI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SIXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération brute allouée au cours de l'exercice écoulé à la Directrice Générale, Maître Allia ABBASSI, pour ses fonctions techniques, qui s'est élevée à un montant de 108 398,99 euros.

Il est précisé que le mandat social de Directrice Générale de Maître Allia ABBASSI n'est pas rémunéré.

L'Assemblée Générale constate que la société prend à sa charge les cotisations sociales, la retraire et la prévoyance complémentaire de Maître Allia ABBASSI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SEPTIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

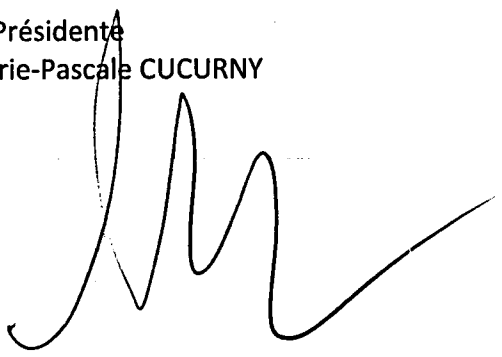
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

AA

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Présidente
Marie-Pascale CUCURNY



Le secrétaire
Allia ABBASSI

